

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Délibération n° 2016-01

**Nombre de
représentants
au Comité Syndical**

**en exercice : 28
présents : 11
pouvoirs : 7
votants : 18**

L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de **Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental**.

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS :

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL.
Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD,

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI,
Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE
Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER,
Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUESSINGER.
Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS,
Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU,
Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016,

CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

**OBJET
BUDGET PRIMITIF
2016**

ADOpte le budget primitif 2016

Le budget primitif 2016 tient compte des contraintes financières que rencontrent les collectivités adhérentes et des enjeux liés à la réforme territoriale. Il est établi avant validation du compte administratif 2015.

Le budget total s'élève pour l'exercice 2016 à 3 237 285 €.

Le budget est équilibré en dépenses et en recettes. La balance s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 232 857 €	3 232 857 €
Investissement	4 428 €	4 428 €
Total	3 237 285 €	3 237 285 €

Déposé en
Préfecture le

Section de fonctionnement

En dépenses

Mouvements réels :

Chapitre 011- Charges à caractère général 366 980 €
Chapitre 012 – Dépenses de personnel 2 859 149 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante 5 100 €
Chapitre 66 – Charges financières 200 €
Total des dépenses réelles : 3 231 429 €

Mouvements d'ordre :

Chapitre 042 /compte 6811 – Dotations aux amortissements 1 428 €
Total des dépenses d'ordre : 1 428 €

TOTAL des dépenses de fonctionnement : 3 232 857 €

En recettes

Mouvements réels :

Chapitre 013 - Atténuation de charges 31 000 €
Chapitre 70 – Produit des services 26 000 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions, participations 3 175 857 €

TOTAL des recettes de fonctionnement : 3 232 857 €

Section d'investissement

En dépenses

Mouvements réels :

Chapitre 20 immobilisations incorporelles 300 €
Chapitre 21 immobilisations corporelles
Compte 2183 – Matériel informatique 800 €
Compte 2188 – Instruments de musique 828€
Chapitre 27 immobilisations financières
Compte 274 – Prêts action sociale 2 500 €

TOTAL des dépenses d'investissement : 4 428 €

En recettes

Mouvements réels :

Compte 274 – Remboursement avances 2 500 €
Compte 1022 – FCTVA 500 €
Total des recettes réelles : 3 000 €

Mouvements d'ordre :

Chapitre 040 – Amortissement des immobilisations 1 428 €
Total des recettes d'ordre : 1 428 €

TOTAL des recettes d'investissement : 4 428 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES : 3 237 285 €

TOTAL GENERAL DES RECETTES : 3 237 285 €.

Les participations des communes et leurs groupements.

La délibération relative au budget 2015 retenait le principe d'un plan de stabilisation sur deux ans, 2015 et 2016. Les participations 2015 sont reconduites au budget 2016, dans l'attente des résultats du CA 2015.

Compte tenu de ces orientations, les participations des communes et EPCI sont fixées, pour l'appel à financement pour le premier semestre 2016, selon les valeurs annuelles du tableau ci-après :

Communes ou EPCI	Participation 2016 (en euros)
Commune Millau	184 176
Commune Saint-Affrique	51 715
Commune Villefranche de Rouergue	49 725
Rodez Agglomération	474 225
CC du Pays Belmontais	11 911
CC du Rougier de Camares	12 560
CC D'Entraygues sur Truyère	9 850
CC Aubrac Laguiole	15 216
CC du Plateau de Montbazens	12 056
CC Aveyron Ségala Viaur	16 193
CC du Pays Rignacois	23 822
CC de Sévérac le Château	15 520
CC de l'Argence	15 881
CC Pays d'Olt et d'Aubrac	14 650
CC Espalion-Estaing	65 168
CC Bozouls Comtal	21 021
CC de la Viadène	7 788
CC du Bas Segala	2 590
Commune Pont de Salars	3 135
Commune Saint-Juéry	747
Commune St-Victor et Melvieu	567
Commune Vezins de Levezou	1 401
TOTAL	1 009 917

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
La Présidente,



Magali BESSAOU

Vice-Présidente du Conseil Départemental



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

Place Foch – 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 – contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Délibération n° 2016-02

**Nombre de représentants
au Comité Syndical**

**en exercice : 28
présents : 11
pouvoirs : 7
votants : 18**

L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de **Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental,**

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS :

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUSSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL.
Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD,

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI,
Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE
Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER,
Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUSSINGER.
Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS,
Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU,
Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

OBJET :

Approbation des deux conventions de régularisation de mise à disposition des personnels de la communauté d'agglomération.

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016,
CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

APPROUVE

Les deux conventions de régularisation de la mise à disposition de deux agents administratifs, salariés de la communauté d'agglomération, à compter du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au 30 juin 2016, auprès du syndicat mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron.

ET AUTORISE

Madame la Présidente du Syndicat Mixte à signer ces deux conventions ainsi que les éventuels avenants pour renouvellement de ces mises à disposition.

Déposé en Préfecture le

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

La Présidente,



Magali BESSAOU

Vice-Présidente du Conseil Départemental

**Nombre de
représentants
au Comité Syndical**

en exercice : 28
présents : 11
pouvoirs : 7
votants : 18

L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de **Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental**,

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS :

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL.
Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD,

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI,
Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE
Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER,
Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUESSINGER.
Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS,
Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU,
Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016,

CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

ADOpte

OBJET :
**Ressources
humaines :**
**Programme
pluriannuel d'accès
à l'emploi titulaire**

L'actualisation du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire établi en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique et du décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012. L'actualisation de ce programme est décidée après bilan de sa mise en œuvre et après avis du comité technique. Ce programme répond aux objectifs de la politique de gestion des ressources humaines, notamment de lutte contre la précarité d'emploi et d'accompagnement des personnels contractuels vers l'accès à la fonction publique leur donnant ainsi des perspectives d'évolution professionnelle.

Programme pluriannuel de titularisation actualisé

Grades emploi discipline	Nombre de postes ouverts au recrutement				Total
	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	
ATEAP 2 ^{ème} classe, spécialité musique	0	2 postes à temps complet	2 postes à temps complet	3 postes à temps complet	7

Déposé en
Préfecture le

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Magali BESSAOU

Vice-Présidente du Conseil Départemental

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Délibération n° 2016-04

**Nombre de représentants
au Comité Syndical**

**en exercice : 28
présents : 11
pouvoirs : 7
votants : 18**

L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de **Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental,**

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS :

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUSSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL.
Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD,

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI,
Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE
Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER,
Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUSSINGER.
Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS,
Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU,
Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016,

CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

OBJET :

**Autorisation accordée à la
Présidente pour solliciter
une subvention de l'Etat**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE

La Présidente du Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron à solliciter une subvention de l'Etat, pour le fonctionnement du CRDA, au titre de l'exercice 2016.

Déposé en Préfecture le

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

La Présidente,



Magali BESSAOU

Vice-Présidente du Conseil Départemental

**Nombre de représentants
au Comité Syndical**

en exercice : 28
présents : 11
pouvoirs : 7
votants : 18

L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de **Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental,**

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS :

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL.
Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD,

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI,
Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE
Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER,
Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUESSINGER.
Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS,
Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU,
Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016,

CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Après en avoir délibéré, le **Comité Syndical**, à l'unanimité,

ADOPTE

OBJET

Ressources humaines : Taux de promotion applicables aux avancements de grade.

Les taux de promotion suivants applicables aux avancements de grade, après avis du comité technique.

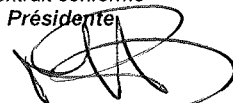
Cadres d'emploi /grades actuels	Grades d'avancement	Taux maxi
Directeur territorial d'établissement d'enseignement artistique 2 ^{ème} catégorie	DTEEA 1 ^{ère} catégorie	1
Professeur territorial d'enseignement artistique de classe normale	PTEA hors classe	0,20
Assistant territorial d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	ATEA principal 1 ^{ère} classe	0,20
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	1
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	0,5
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	0,5

Déposé en Préfecture le

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

La Présidente



Magali BESSAOU

Vice-Présidente du Conseil Départemental

Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

Place Foch – 12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 80 30 – contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988

**Nombre de représentants
au Comité Syndical**

en exercice : 28
présents : 11
pouvoirs : 7
votants : 18

L'an deux mille seize, le vendredi 29 janvier à 10 heures, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Culturel Départemental 25 Avenue Victor Hugo à Rodez sous la présidence de **Madame Magali BESSAOU, Vice-Présidente du Conseil Départemental,**

Date de la convocation de la réunion : 22 janvier 2016.

PRESENTS :

Mesdames Simone ANGLADE, Monique BUERBA, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Maryline CROUZET, Annie DUPLOUY, Gisèle RIGAL.
Messieurs Claude ASSIER, Jean-Michel COSSON, Jean COURTAIS, Jean-François GALLIARD.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Dominique GOMBERT à Madame Martine CENSI,
Madame Annie BEL à Madame Simone ANGLADE
Madame Karine ORCEL à Monsieur Claude ASSIER,
Madame Sylvie AYOT à Madame Michèle BUESSINGER.
Monsieur Yves MAZARS à Monsieur Jean COURTAIS,
Monsieur Jean-Luc CALMELLY à Madame Magali BESSAOU,
Monsieur Vincent ALAZARD à Monsieur Jean-François GALLIARD,

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 22 janvier 2016,

CONSIDERANT les rapports adressés le 22 janvier 2016.

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

AUTORISE

OBJET :
**Contrat de cession
d'instruments de musique par
la commune d'Onet le
Château.**

Madame la Présidente à signer le contrat de cession, à titre onéreux, des instruments de musique par la commune d'Onet le Château au Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron.


A la suite du redimensionnement de son dispositif « orchestre à l'école », la commune d'Onet le Château dispose d'instruments dont elle n'a plus usage. La ville de Rodez a ouvert un nouveau dispositif « orchestre à l'école » pour l'école de Gourgan et a besoin d'instruments. Le rapprochement entre les besoins de la ville de Rodez et les disponibilités de la commune d'Onet le Château a conduit à un contrat de cession de ces instruments au syndicat mixte du conservatoire, celui-ci les mettant ensuite à la disposition de la ville de Rodez qui prendra à sa charge les frais d'entretien.

Ces instruments sont cédés à la valeur nette comptable totale de 1 500 euros.
La liste figure dans le contrat de cession ci-joint.

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Magali BESSAOU

Vice-Présidente du Conseil Départemental

Déposé en Préfecture le